



SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA JEUNESSE ET DE L'ENGAGEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL : LA CAMPAGNE 2021 DE RECRUTEMENT DES VOLONTAIRES EST OUVERTE

La promotion 2021 du SNU s'adresse à tous **les jeunes français âgés de 15 à 17 ans** qui souhaitent se porter volontaire pour s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. La campagne de recrutement 2021 des volontaires pour le Service national universel (SNU) est ouverte et s'étalera jusqu'au 20 avril 2021.

Le [site dédié aux candidatures](#) est ouvert pour tous les jeunes (filles et garçons), les lycéens, les apprentis, les jeunes travailleurs et les jeunes sortis du système scolaire, qui souhaitent vivre cette expérience de cohésion dès le mois de juin 2021. La sélection assurera une représentativité de la diversité des situations des jeunes d'une classe d'âge. Un [document explicatif](#) sera distribué dans tous les lycées et une [FAQ](#) a été mise en ligne afin de répondre à toutes les interrogations des jeunes et de leurs familles sur le SNU.

Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer une culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général (MIG). Chaque jeune peut ensuite poursuivre son engagement au sein de dispositifs existants s'il le souhaite (jeunes sapeurs-pompiers, cadets de la Gendarmerie, Service Civique, bénévolat...).



Le séjour de cohésion aura lieu **du 21 juin au 2 juillet 2021**, en Métropole et dans les Outre-mer. Il concernera **25 000 jeunes**. L'objectif de cette session 2021 est de permettre pour la première fois l'organisation d'un **séjour de cohésion dans chaque département**.

Les [protocoles sanitaires en vigueur](#), notamment appliqués pour les accueils collectifs de mineurs, seront mis en place dans les centres SNU. Compte-tenu du contexte sanitaire, la mobilité sera prioritairement régionale. Tous les frais inhérents à la mise en œuvre du SNU sont pris en charge par l'État : transport, alimentation, activités, tenue, etc.

Dans le cadre du SNU, ces 25 000 jeunes vivront un moment de cohésion en internat, week-end compris, en dehors de leur département de résidence. Puis, dans l'année qui suit, ils réaliseront leur mission d'intérêt général (MIG) d'une durée de 12 jours auprès d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions ou d'organismes publics, ou encore auprès de corps en uniforme.

Un centre SNU accueille environ 200 volontaires et une trentaine de cadres et de tuteurs. Le taux d'encadrement prévu est important : un encadrant pour 7 jeunes. Ils sont présents en permanence au sein du centre d'accueil et assurent à ce titre la sécurité des jeunes. Ces encadrants seront issus des corps en uniforme, de l'éducation populaire et de l'Education nationale notamment.

La direction du centre est assurée par une équipe composée de trois cadres expérimentés : un chef de centre qui incarne l'autorité de l'État et donne du sens à l'ensemble du séjour de cohésion, un adjoint éducatif, chargé des activités et un adjoint d'encadrement, chargé de la direction et de la coordination des cadres.

Les activités partent de l'expérience des volontaires et sont largement ouvertes à la mise en situation. Si elles peuvent prendre des formes diverses, elles sont systématiquement - à l'exclusion des bilans de santé et de compétences individuels - collectives et participatives : activités physiques, visites sur sites, témoignages d'autres jeunes engagés, échanges avec des témoins et des experts, etc. Les activités sont construites sur des principes de pédagogie active et d'éducation non-formelle, inspirées des organisations d'éducation populaire et du scoutisme.

Concernant les autres activités, un cadre national assurera la cohérence des contenus sur l'ensemble des sites tout en permettant des approches territorialisées dans chaque département grâce à l'implication d'acteurs locaux.

À l'issue de sa mission d'intérêt général, s'il le souhaite, chaque volontaire est invité à s'engager pour participer à l'édification d'une Nation plus fraternelle et solidaire, en rejoignant les formes de bénévolat et de volontariat existantes, comme le Service civique ou la Réserve civique. Cet engagement peut concerner la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes fragiles, la préservation du patrimoine, l'environnement, etc.

« Le SNU c'est un temps de rencontre, de toutes les jeunesses françaises, afin de construire une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. C'est un projet qui vise à faire partager par la jeunesse les principes, les valeurs et l'idéal de la République. Cette année, ce sont 25 000 jeunes qui seront pour la première fois partout en France, dans tous les départements, » a déclaré Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement.

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

<https://twitter.com/EducationFrance>